

REPUBLIQUE DU BENIN

.....
MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MCVDD)

.....
AGENCE DE CADRE DE VIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (ACVDT)

.....
AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX URBAINS (AGETUR)

.....
PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE COTONOU (PAPC)

PROJET DRAINAGE EAUX PLUVIALES COTONOU

TRANCHE FINANCEE PAR LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

Accord de crédit N° FI 90452 - Sérapis 2018-0092

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

AAOI N°: 01/2020/BEI/ACVDT/PACP/AGETUR du 01 mars 2021

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement partiel du **PROJET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES COTONOU**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de confortement et de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de rues dans les bassins versants Qb, Ra, Rb, Rc, Rd et S dans la ville de Cotonou au Bénin.
2. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR), Maître d'Ouvrage Délégué, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de confortement et de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de rues dans les bassins versants Qb, Ra, Rb, Rc, Rd et S dans la ville de Cotonou au Bénin. Ces travaux sont regroupés en deux (02) lots ayant les caractéristiques suivantes :
 - Lot BEI1 : Travaux de construction de 820 mètres linéaires de collecteur trapézoïdal, 305 mètres linéaires de collecteur cadre dans le bassin versant Qb et aménagement de 1430 mètres linéaires de voiries de service dans les quartiers de Towéta 1&2 et Djidjè 1&2 dans le 6^{ème} Arrondissement de la ville de Cotonou ; **délai d'exécution : 12 mois.**
 - Lot BEI2 : Travaux de construction d'environ 6614 mètres linéaires de collecteur cadre + canal trapézoïdal dans les bassins versants Ra, Rb, Rc, Rd et S et aménagement de 3376 mètres linéaires de voiries de services dans les quartiers Dédékpò, Abokicodji Centre, Gbénonkpo, Misséssin et Sodjatinmè Ouest et Est dans les 3^{ème} et 4^{ème} Arrondissement de la ville de Cotonou ; **délai d'exécution : 18 mois.**
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « **Guide de passation des marchés pour projets financés par la Banque Européenne d'Investissement Septembre 2018** », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020) ;
- Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen des bilans certifiés au cours **des trois (03) dernières années (2017, 2018, 2019) au moins égal à onze milliards (11 000 000 000) de Francs CFA pour le lot BE1 et quinze milliards (15 000 000 000) de francs CFA ;**
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée du Maître d'Ouvrage Délégué, **d'un montant au moins égal à deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000) de francs CFA pour le lot BE1 et trois milliards cinq cent millions (3 500 000 000) de francs CFA pour le lot BE2 ;**
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, membre d'un groupement, d'ensemblier, ou sous-traitant, au cours des cinq (05) dernières années, comptées à partir de la date limite de dépôt des offres, **au moins deux marchés d'aménagement hydraulique lié à des infrastructures ferroviaires, routières, urbaines, de drainage pluvial, d'aménagement de cours d'eau ou de construction de bassins de rétention, d'une valeur minimale chacun de six milliards (6 000 000 000) de francs CFA pour le lot BE1 et douze milliards (12 000 000 000) de francs CFA pour le lot BE2.**

Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises nationales. Se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR), et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables, de 08h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 (GMT+1), à compter du ... *01 mars* ... 2021.
6. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être obtenu par les Soumissionnaires sur demande formulée à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du *01 mars* 2021.
7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le *30 avril* ... 2021 à **10 heures (GMT+1)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, immédiatement après l'heure limite de dépôt des offres.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres, pour un montant de **cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA** pour le lot BE1 et **trois cent millions (300 000 000) de Francs CFA** pour le lot BE2.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)
Secrétariat de la Direction Technique
5089, Avenue Jean-Paul II - Route de l'Aéroport - COTONOU – REP. DU BENIN
01 BP 2780 - Tel. (229) 21 30 51 10 / 21 30 51 71 – Fax : (229) 21 30 51 30
Email : dgagetur@agetur.bj et mbocove@agetur.bj